Cahier spécial des charges n° II/MAT/A42-342-15 Durée de validité du marché : jusqu'au 01/10/2019

ENTRETIEN DETECTEUR A PHOTOIONISATION - PID

Fournisseur: RAE Benelux BV

Hoofdweg 34C

2908 LC Capelle a/d IJssel

NEDERLAND

Personne de contact Service: Gert Van Dorst tél: +32(0)479.10.16.15

Email: g.vandorst@rae.nl

1. Dispositifs concernés par le contrat

Détecteur à photoionisation - modèle PID : MiniRAE 3000

2. Prix unitaire

Le prix unitaire de l'entretien du PID tel que décrit au point 5 est de : 90,00 €HTVA – 107,10 € TVAC (19%).

3. Périodicité

L'entretien doit être effectué 2 fois par an afin d'assurer le bon fonctionnement de l'appareil et ce, sur la base d'une demande émanant du service de secours.

4. Délai d'indisponibilité

En ce qui concerne les réparations et/ou l'entretien, l'appareil est envoyé ou emmené à la firme. L'appareil reste deux jours en magasin. Veuillez contacter le Service Technique (au numéro cidessus) avant de transporter les appareils.

En cas e réparations urgentes, la firme RAE Benelux garantit l'intervention sur place d'un technicien dans les 48 heures (ou si le technicien ne sait pas directement intervenir, un appareil de remplacement peut être obtenu sur demande).

5. Opérations réalisées

L'entretien se compose comme suit :

1. Travaux standard d'entretien et de calibrage :

- Mise à jour des programmes de protection et commandes.
- Test de la lampe torche intégrée et des signaux d'alarme.
- Contrôle de la batterie et de la pompe.
- Contrôle et nettoyage du capteur du PID et de la lampe .
- Contrôle de l'horloge et des réglages de l'appareil
- Remplacement du filtre
- Calibrage de l'appareil avec de l'isobutylène
- Etablissement d'un certificat.

2. Réparations / remplacement de la lampe

- Suivant les prix unitaires mentionnés dans l'offre.
- Toujours sur la base d'une demande de prix.

6. Transport

1. Travaux standard d'entretien et de calibration:

2 Possibilités:

- 1. Les services de secours sont chargés du transport de l'appareil vers la firme RAE Benelux. Les frais d'expédition de l'appareil de la firme RAE Benelux vers le service de secours concerné sont à charge de la firme RAE Benelux.
 - 2. Seulement si tous les appareils d'une zones sont rassemblés.

Le service de secours de coordination contacte et prend rendez-vous avec la firme RAE Benelux afin d'effectuer l'entretien et la calibration sur tous les appareils au lieu de rassemblement central. Si un appareil déterminé nécessite des réparations, celles-ci devront se faire auprès de la firme RAE Benelux située à Meer (Hoogstraten).

Les frais de déplacement du technicien sont : 0,60€ HTVA – 0,73€ TVAC par km parcouru.

2. Réparations / remplacement de la lampe

Les services de secours sont chargés du transport de l'appareil vers la firme RAE Benelux. Les frais d'expédition de l'appareil de la firme RAE Benelux vers le service de secours concerné sont à charge de la firme RAE Benelux.